

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>ie</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

---

1898

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

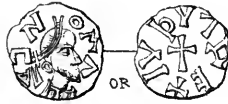
*Rue de la Limite, 21.*

---

1898

## TIERS DE SOU D'OR MÉROVINGIEN

FAUSSEMENT ATTRIBUÉ A JUPILLE (Province de Liège)



A Monsieur le V<sup>te</sup> B. DE JONGHE, *Président de la Société royale de numismatique, Bruxelles.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER CONFRÈRE,

Vous m'avez fait l'honneur de me communiquer le tiers de sou d'or mérovingien, qui figure en tête de la présente lettre, et que vous avez acquis, il y a vingt ans, à la vente de l'importante collection de feu M. Westermann, de Bielefeld. Vous m'avez en même temps exprimé le désir de connaître mon avis sur l'attribution de cette monnaie à Jupille, ancienne bourgade de la province de Liège, qui fut villa royale sous la première dynastie franque.

En 1850, M. Ch. Piot, dans un supplément à ses *Recherches sur les ateliers monétaires des Mérovingiens, des Carolingiens et des empereurs d'Alle-*

*magne*, décrivit, en la reproduisant, la pièce dont il s'agit, qui lui avait été présentée par M. Westermann. Il lut, au droit, AMONCO et, au revers, IVPVLO. « L'analogie, ajoutait-il, qui existe entre l'orthographe de Jupile ou de Jopila, telle qu'elle se trouve dans les chroniques et documents, et celle adoptée sur cette monnaie ne laisse pas de doute qu'il ne s'agisse de Jupille. Il est probable que cette monnaie a été frappée en cet endroit pendant le séjour d'un roi mérovingien (1). »

La leçon de la légende du revers de notre triens, le caractère géographique que lui a donné M. Ch. Piot, et, en particulier, son attribution à Jupille sont, à mon sens, tout à fait inexacts.

Ce que cet archéologue a pris pour un P est un D dont les deux extrémités de la haste dépassent la boucle, comme cela se trouve parfois sur les monnaies (2) ainsi que dans les inscriptions lapidaires (3).

Le mot où il a vu un nom de lieu, est un nom d'homme, du monnayer qui a frappé et signé la pièce. Normalement et généralement, le nom de l'atelier est au droit, autour de l'effigie, et celui du monnayer au revers; le contraire est l'except-

(1) *Revue de la numismatique belge*, année 1850, pp. 372-375.

(2) Voir M. PROU, *Catalog. des monn. méroving. du Cabinet de France*, Introd., p. cxvii.

(3) EDMOND LE BLANT, *Paléographie des inscriptions latines*. Voir les deux exemples cités et datés, l'un de 587 et l'autre de 681, dans *Rev. archéol.*, année 1896, t. II, pp. 192, *in fine*, et 193, ligne 12°.

tion. Non seulement on connaît des vocables de ces modestes personnages, fort approchant de IVDVLFVS (1), mais l'un de ceux qui ont signé des pièces d'Autun est ainsi désigné au revers : I □ VDVIFO (pour I □ VDVLFVO) MONET (2).

Mon savant confrère et ami M. Anatole de Barthélemy ne s'y est point trompé, et, dans la note qui accompagnait le dessin pris, en son temps, au cabinet Westermann, et dont M. de Belfort s'est servi pour la reproduction du triens en question, il a écrit la leçon *Idulfo*, qu'on trouve dans la *Description générale des monnaies mérovingiennes* (3).

En tout cas et même dans l'hypothèse (que je ne saurais admettre) de la leçon *Jupulo*, l'identification de ce vocable avec *Jupille* serait inacceptable, car le nom de cette bourgade au moyen âge présente, outre une différence importante dans sa composition, cette particularité qu'il ne paraît jamais qu'à la première déclinaison et non à la

(1) *Idaulfus* à *Boneculias*, Bonœil (Indre); *Idulfus*, à *Nasio vico*, Naix (Meuse); dans BELFORT, *Descript. génér. de num. méroving.*, n° 906, t. 1<sup>er</sup>, p. 264. et n° 3175, t. II, p. 424. Les noms de monnayeurs mérovingiens dans la composition desquels entre le terme german *wulf* (loup, en français) sont très nombreux : ainsi, *Agi-ulfus*, *Ard-ulfus*; *Aun-ulfus*, *Baud-ulfus*, *Char-ulfus*, *Dag-ulfus*, *Ebr-ulfus*, *Fred-ulfus*, *Gand-ulfus*, etc., etc.

(2) BELFORT, *op. cit.*, n° 477, t. 1<sup>er</sup>, p. 139. Le dessin qui suit le I initial est une sorte de carré légèrement bouleté, sans rapport avec l'alphabet.

(3) N° 6528, t. IV, Monnaies indéterminées, p. 432.

deuxième, comme il le faudrait. Nous le trouvons, en effet, sous les formes suivantes : *Fopila* et *Foppila* en 751 (1), *Fuppila* en 922 (2) et enfin *Fupila* (3).

Ajoutons que le type de notre triens n'est guère en rapport avec ceux des régions septentrionales et se rapproche au contraire de ceux des provinces centrales.

Je ne me suis occupé jusqu'ici que de la légende du revers. Il me reste à parler de celle du droit.

M. Ch. Piot, a lu, en rétrograde, AMONCO, et M. de Barthélemy (4) AMONϞϞ. Cette dernière leçon ne me paraît pas exacte ; ce qui reste de la 6<sup>e</sup> lettre indique assez bien un O en losange ; et d'ailleurs, le redoublement du C carré à la fin du mot serait inexplicable. Quant à la leçon AMONCO, on comprend qu'à première vue, le quatrième caractère ait paru être un N ; mais, d'une part, la forme *Amonco* est assez étrange ; d'autre part, le caractère signalé peut être composé de deux lettres liées : NA, NI, VA ou mieux VI ; dans cette troisième hypothèse (AMOVICO), les trois premières lettres représenteraient peut-être le nom de l'atelier, suivi du qualificatif *vico*, qui, de

(1) Annal. Saxon., ad ann. 751, dans Pertz, *Monum. German., histor.*, script., t. VI, pp. 556 et 593.

(2) Ekkard, *Chronic. universal.*, *ibid.*, p. 182 ; *Chronic. Richer.*, *ibid.*, t. III, p. 580.

(3) *Gesta episcoporum. Viridun.*, *ibid.*, t. IV, p. 47. *Chronic. S. Hub. Audagin.*, ad ann. 1087, *ibid.*, t. VIII, p. 601. — *Gesta Rodulf., abbat. Trudonens.*, ad ann. 1087, *ibid.*, t. X, p. 242.

(4) BELFORT, n<sup>o</sup> 6, 528, t. IV, p. 432.

même que *castro*, figure si souvent dans les légendes géographiques des monnaies mérovingiennes.

Je n'ai toutefois à proposer aucune attribution, même conjecturale. Je me bornerai à faire observer que, d'après le type et le style de la pièce qui nous occupe, l'atelier dont elle est sortie semble devoir être cherché de préférence dans un groupe de provinces du centre-sud de la Gaule, comprenant le Berry, le Limousin, l'Auvergne, le Périgord et le Querci.

Voici maintenant, comme conclusion de ce qui précède, la description complète de notre triens :

ΛΜΟΙΛ ◊ (AMOVICO) (1). Buste à droite, avec bandeau prolongé sur le sommet de la tête et pénétrant dans la légende.

Rev. ✠ IVDVI ◊ F (*Iudulof* pour *Iudulfo*.) Croix latine, pattée aux quatre extrémités.

Tiers de sou d'or jaune.

Poids : 1gr.30. Deuxième tiers du VIIe siècle.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Président et cher Confrère, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

M. DELOCHE.

Paris, le 18 janvier 1898.

(1) Ou bien, *peut-être*, *Amovaco*, *Amonico* ou *Amonaco*, formes très peu satisfaisantes.

---